



Siège Social : 2 rue Piroux - 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

Slogan de notre association : "Pour mieux vivre la surdité, inventons la vie qui va avec "

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

(du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile)

*** Pour avoir la carte CSNL : envoyez la cotisation et la carte et joindre en plus une enveloppe timbrée à votre nom pour le retour.**

*** Accord au droit à l'image pour le site de l'association : OUI ou NON**

Monsieur→Nom : Prénom : Date de naissance :

Mme/Mlle→ Nom :Prénom : Date de Naissance.....

Nom de jeune fille :

Adresse actuelle :

Code Postal : Ville :

N° portable SMS : E-mail :

Nombre d'enfants nés après 2011 : Nom et Prénom :	Date de naissance	F ou M ⁽¹⁾
1 :		
2 :		
3 :		

COTISATION ANNUELLE ANNÉE 2023

(Cochez la case correspondante à votre choix)

Section Jeunes Hero-Nancy (de 16 à 26 ans)	15€	
Célibataire –Veuf (ve)-Divorcé(e)	23€	
Couple	42€	
Membre bienfaiteur : don libre minimum 40€		

Nouvelle adhésion	
Renouvellement adhésion	

Votre moyen de paiement de votre cotisation :

- Chèque :
 Espèces/mandat :
 Virement IBAN : FR76 1610 6001 5686 1010 1380 352

- Votre cotisation (nouvelle ou renouvellement) donne droit à la carte Cercle des Sourds de Nancy-Lorraine. Pour cela, il faudra envoyer le bulletin d'adhésion avant le 31 janvier 2023.

- Si règlement

- **Par espèces** : envoi par mandant
- **Par chèque** : Mettez à l'ordre du CSNL et envoyez à l'adresse de Mr Patrick MARQUELET – 9 rue des Lilas – 54630 RICHARDMENIL
- **Par Virement** : IBAN : FR76 1610 6001 5686 1010 1380 352. Remplissez le bulletin d'adhésion et me le retournez par mail : marqueletpatrick@gmail.com

Le Comité du CSNL vous remercie

Fait, le

(Signature)

(1) à Préciser : F pour Féminin ou M pour Masculin